

Devenir Référent Violences et Harcèlement : Prévention, Détection et Accompagnement

Programme sur mesure, 100 % personnalisé · 1 expert dédié, séances individuelles d'une heure, format hybride.
Pour les responsables RH, managers et référents SSCT qui structurent une démarche de prévention et traitement des violences et du harcèlement.

DURÉE

14 séances · 14 h

TARIF HT

À partir de 2 100 € HT

FORMAT

Hybride

CATÉGORIE

RH et management

DURÉE

**14 séances ·
14 h**

TARIF HT

**À partir de
2 100 € HT**

FORMAT

Hybride

SESSIONS

14 séances

01 Présentation

Le poste de référent violences et harcèlement est une fonction sensible, exposée et juridiquement encadrée. Être désigné ne suffit pas : il faut savoir accueillir une situation signalée sans minimiser, instruire sans empiéter sur le judiciaire, et prévenir sans stigmatiser.

Ce programme s'adresse aux professionnels qui ont déjà une première culture des risques psychosociaux et qui souhaitent passer d'une posture de sensibilisation à une posture de référent opérationnel. Chaque séance s'ancre dans votre contexte réel : vos procédures internes, votre secteur, la taille de vos équipes, les typologies de situations que vous rencontrez au quotidien.

L'expert attribué travaille avec vous avant la première séance pour adapter l'intégralité du programme à votre environnement professionnel. Vous ne parcourez pas un cadre générique : vous construisez des outils que vous utiliserez dès le lundi suivant.

Le parcours couvre quatre axes majeurs : le cadre légal et ses évolutions récentes, la détection précoce des signaux faibles, la conduite sécurisée des entretiens de recueil de témoignage, et la mise en place d'un dispositif préventif pérenne. Chaque séance produit un livrable concret : modèle de procédure, trame d'entretien, support de sensibilisation, plan d'action. À l'issue du parcours, vous disposez d'une boîte à outils complète, testée sur vos cas réels et directement déployable dans votre organisation.

Organisé en format hybride, le parcours alterne séances en visioconférence et temps de mise en pratique sur vos situations terrain. Un expert sénior, avec plus de cinq ans d'expérience en prévention des risques psychosociaux et en droit social, vous accompagne du cadrage initial à la séance de bilan.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

Identifier les différentes formes de violences et de harcèlement au travail selon les définitions légales en vigueur (moral, sexuel, agissements sexistes)

Appliquer un protocole structuré de réception et de traitement d'une situation signalée, de l'accueil à la clôture

Construire une cartographie des risques RPS adaptée à son organisation et intégrée au DUERP

Produire des supports de sensibilisation opérationnels, adaptés à la culture de son entreprise

Mener un entretien de recueil de témoignage en respectant la confidentialité, la neutralité et les droits des parties

Mettre en place un plan d'action préventif avec jalons de suivi et indicateurs de mesure de l'efficacité

Articuler les obligations légales de l'employeur avec les procédures internes de signalement et d'enquête

Évaluer l'efficacité du dispositif en place à partir d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs RH

03 Public & prérequis

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables RH, managers, référents SSCT, délégués syndicaux ou tout professionnel ayant déjà une première sensibilisation aux risques psychosociaux et souhaitant structurer une démarche opérationnelle de référent au sein de leur organisation. Ce niveau convient aux personnes qui connaissent les grandes notions (harcèlement moral, sexuel, agissements sexistes) mais n'ont pas encore de protocole formalisé ni d'outils d'enquête.

PRÉREQUIS

Avoir suivi une sensibilisation aux risques psychosociaux ou disposer d'une expérience professionnelle dans les fonctions RH, management ou représentation du personnel. Connaissance de base du droit du travail français appréciée. Aucun prérequis technique particulier.

04 Programme par séance

14 séances individuelles d'1 heure en visio avec votre expert dédié. Chaque séance débute par un point d'avancement et se termine par un livrable concret · pas de cours générique.

SÉANCE 01**Séance 1 · Audit de votre contexte et cadrage du programme****1H**

- Analyse de votre organisation : secteur, taille, procédures internes existantes
- Identification de vos priorités opérationnelles et situations déjà rencontrées
- Adaptation du programme à vos cas réels et à votre niveau de départ

SÉANCE 02**Séance 2 · Cadre légal : définitions et obligations de l'employeur****1H**

- Harcèlement moral et sexuel : définitions légales (art. L1152-1 et L1153-1 du Code du travail)
- Agissements sexistes : distinction avec le harcèlement, traitement spécifique
- Obligations de prévention, de traitement et de sanction à la charge de l'employeur

SÉANCE 03**Séance 3 · Cartographie des risques RPS dans votre organisation****1H**

- Méthodologie d'identification des facteurs de risques propres à votre contexte
- Construction d'une cartographie RPS sur mesure pour votre entreprise
- Priorisation des zones de vigilance et des populations les plus exposées

SÉANCE 04

Séance 4 · Détection précoce : les signaux faibles

1H

- Repérage des indicateurs comportementaux et organisationnels précurseurs
- Construction d'une grille d'alerte précoce personnalisée à votre organisation
- Mise en pratique sur des cas tirés de votre secteur professionnel

SÉANCE 05

Séance 5 · Accueil d'une situation signalée : posture et protocole

1H

- Posture du référent : écoute active, neutralité, confidentialité, devoir d'agir
- Construction d'un protocole de réception adapté à votre structure
- Mise en situation sur un scénario fictif représentatif de votre environnement

SÉANCE 06

Séance 6 · Conduite de l'entretien de recueil de témoignage

1H

- Structure de l'entretien : ouverture, recueil factuel, clôture sécurisée
- Techniques d'écoute active et formulations pour ne pas influencer le témoignage
- Rédaction d'un compte-rendu conforme : trame personnalisée produite en séance

SÉANCE 07

Séance 7 · Analyse objective d'une situation : méthode et outils

1H

- Grille d'analyse factuelle pour qualifier une situation (harcèlement constitué, conflit, incivilité)
- Critères de distinction entre harcèlement, tension relationnelle et faute disciplinaire
- Application sur un cas concret issu de votre contexte ou proposé par l'expert

SÉANCE 08

Séance 8 · Procédures internes de traitement et articulation institutionnelle

1H

- Architecture d'une procédure interne de signalement et d'enquête
- Articulation avec le CSE, la médecine du travail et l'inspection du travail
- Rédaction ou révision de votre procédure interne (livrable : document finalisé)

SÉANCE 09

Séance 9 · Communication interne et sensibilisation des équipes

1H

- Principes d'une campagne de sensibilisation efficace et non anxiogène
- Production d'un support de sensibilisation adapté à votre culture d'entreprise
- Test et ajustement du message avec votre expert avant diffusion interne

SÉANCE 10

Séance 10 · Gestion de la situation côté mis en cause

1H

- Droits et protection du mis en cause : obligation de loyauté de l'employeur
- Mesures conservatoires possibles : séparation physique, mise à pied conservatoire
- Rédaction d'un courrier de convocation conforme aux exigences légales

SÉANCE 11

Séance 11 · Articulation avec les acteurs externes

1H

- Médecine du travail : quand et comment alerter, rôle du médecin dans l'enquête
- Inspection du travail : obligations de reporting et cas d'alerte obligatoire
- Recours judiciaires : limites du rôle du référent interne, passation aux juristes

SÉANCE 12

Séance 12 · Plan d'action préventif et intégration au

1H

DUERP

- Construction d'un plan d'action RPS avec jalons, responsables et indicateurs mesurables
- Intégration dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
- Préparation de la présentation au CSE : méthode et argumentaire

SÉANCE 13**Séance 13 · Mesure de l'efficacité du dispositif****1H**

- Indicateurs quantitatifs et qualitatifs de suivi (délais, signalements, satisfaction)
- Construction d'un tableau de bord RPS opérationnel adapté à votre organisation
- Ajustements du dispositif à partir des premiers retours terrain collectés

SÉANCE 14**Séance 14 · Bilan de parcours et plan d'action post-formation****1H**

- Consolidation de l'ensemble des outils produits tout au long du parcours
- Identification des axes de progression prioritaires propres à votre organisation
- Feuille de route post-formation et plan de transmission interne (livrable final remis)

05 Modalités

PÉDAGOGIE

Format hybride : séances individuelles d'une heure en visioconférence, complétées par des mises en pratique terrain entre séances. Un expert sénior, plus de cinq ans d'expérience en prévention des risques psychosociaux et en droit social, vous accompagne du cadrage initial à la séance de bilan. Avant le démarrage, un entretien gratuit adapte l'intégralité du contenu à vos procédures, votre secteur et vos cas réels. Outils utilisés en direct : Teams ou Zoom, modèles Word et PDF remis après chaque séance. Chat direct disponible entre séances pour questions courtes. Bilan mi-parcours et bilan final inclus. Délai de démarrage : 2 à 3 semaines en moyenne. 7 jours possible en autofinancement direct.

ÉVALUATION

Trois niveaux d'évaluation intégrés au parcours. En séance 1, un audit de positionnement identifie votre niveau de maîtrise réel et cale le programme sur vos priorités. Tout au long du parcours, chaque séance produit un livrable concret (procédure, trame d'entretien, plan d'action), validé par votre expert avant la séance suivante. En séance finale, une mise en situation sur un cas complexe issu de votre contexte consolide les acquis. À l'issue du parcours, une attestation de fin d'accompagnement est délivrée, détaillant les objectifs atteints, les outils produits et les axes de progression identifiés.

ACCESSIBILITÉ

Ce programme est accessible aux personnes en situation de handicap. Notre référent handicap, Benjamin Berrous, étudie chaque demande individuellement et propose des adaptations selon votre situation : durée des séances modulée, supports écrits enrichis, sous-titrage en direct, accompagnement individuel renforcé, prise en compte de votre environnement de travail. Pour toute demande, contactez Benjamin Berrous à benjamin.berrous@mda-performance.fr avant l'inscription. Réponse sur faisabilité sous 5 jours ouvrés, démarrage adapté sous 4 semaines. L'intégralité du parcours étant en format individuel, les ajustements sont possibles sans contrainte de groupe.

Prêt à démarrer ?

Premier échange de cadrage gratuit avec votre futur expert. Programme adapté à votre contexte, sans engagement.

VOUS POUVEZ ME RETROUVER ICI

groupe-mda.fr/formations/devenir-referent-violences-et-harcèlement-prevention-detection-et-accompagnement